Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

le Guilvinec
vue sur océan

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune du GUILVINEC (Finistère)

Séance du 11 décembre 2025

A 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Jean Luc TANNEAU, Maire.

Présents : Mme Sylvie BARBET, M. Christian BODERE, M. René-Claude DANIEL, M. Christian KERRIOU, M. Daniel LE BALCH, M. Henri LE CLEACH, Mme Gaëlle LE CORRE, Mme Françoise LE GOFF, Mme Lénaïg LOPERE, Mme Michèle RANZONI, Mme Audrey STRUILLOU, M. Jean-Luc TANNEAU, Mme Laure VOLANT.

Présents par procuration : M. Thomas BIET, Mme Christine COCHOU, M. Antoine DEFANTE, Mme Danièle GLEHEN, M. Pascal GODEC, M. Johan GUEGUEN, Mme Gaëlle LE GALL, M. Roger PERON, M. Charles SEITHER.

Excusée : Mme Evelyne CIPRIANO.

Secrétaire de séance : Mme Audrey STRUILLOU.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

Approbation des tarifs municipaux

Del 2025- 090 – Nomenclature : 7.1 Finances locales – – Décisions budgétaires

Rapporteur : Monsieur Daniel LE BALCH

Monsieur le rapporteur informe des propositions de la commission finances qui s'est réunie le 5 décembre 2025 et propose d'approuver au sein d'une seule délibération les tarifs municipaux suivants :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

Services	Prestations	Tarifs en Vigueur	Proposition de tarifs pour 2026 suite à la commission finances
Droits de place : ***Cirque et manège***	cirque (0/99 pl) sous chapiteau / jour d'occupation	60.00 €	60.00 €
	cirque (0/99 pl) sans chapiteau / jour d'occupation	40.00 €	40.00 €
	cirque (100/400 pl) sous chapiteau / jour d'occupation	150.00 €	150.00 €
	cirque (> 401 pl) sous chapiteau / jour d'occupation	300.00 €	300.00 €
	Marionnettiste / jour d'occupation	20.00 €	20.00 €
	manège (< 30 m²) / jour d'occupation (max 7 jours)	12.00 €	12.00 €
	manège (> 30 m²) / jour d'occupation (max 60 jours)	25.00 €	25.00 €
	manège (< 20 m²) / jour d'occupation (max 7 jours)	8.00 €	8.00 €
	manège (> 20 m²) / jour d'occupation (max 7 jours)	10.00 €	10.00 €
	Emplacement Food truck sur le marché	Tarifs droit de place (Mètre linéaire) + forfait électricité (a, b ou c)	Tarifs droit de place (Mètre linéaire) + forfait électricité (a, b ou c)
	Emplacement Food truck hors marché par installation avec accès électrique / tarif mensuel	200.00 €	200.00 €
	Emplacement placette (face au boulodrome) sauf Food truck / tarif mensuel	200.00 € + forfait électricité (a, b ou c)	200.00 € + forfait électricité (a, b ou c)
Droit de place Abonnement annuel	Marché à l'année - de 1 ml à 3 ml	5.00 €	5.00 €
	Marché à l'année - de 3 ml à 5 ml	7.00 €	7.00 €
	Marché à l'année - de 5 ml à 7 ml	9.00 €	9.00 €
	Marché à l'année - de 7 ml à 9 ml	11.00 €	11.00 €
	Marché à l'année - de 9 ml et plus	11,00 € + 1,50 € le m supplémentaire	11,00 € + 1,50 € le m supplémentaire
Droit de place Abonnement semi-annuel	Marché saisonnier - de 1 ml à 3 ml	7.50 €	7.50 €
	Marché saisonnier - de 3 ml à 5 ml	9.00 €	9.00 €
	Marché saisonnier - de 5 ml à 7 ml	11.00 €	11.00 €
	Marché saisonnier - de 7 ml à 9 ml	13.00 €	13.00 €
	Marché saisonnier - de 9 ml à plus	13,00 € + 2 € le m supplémentaire	13,00 € + 2 € le m supplémentaire

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

Droit de place Présence ponctuelle (au minimum 4 marchés)	Marché occupants occasionnels Basse saison (du 1 octobre au 31 mars), le ml Hors branchement énergie	2.50 €/ml	2.50 €/ml
	Marché occupants occasionnels en moyenne saison (1 avril au 30 juin + septembre), le ml Hors branchement énergie	3.50 €/ml	3.50 €/ml
	Marché occupants occasionnels en saison (Juillet et Août), le ml Hors branchement énergie	4.00 €/ml	4.00 €/ml
Droit de Place - Tarif supplémentaire	Forfait a : Accès électrique - éclairage seul et/ou balance seule	2.00 €	2.00 €
	Forfait b : Accès électrique - balance - réfrigération	5.00 €	5.00 €
	Forfait c : Accès électrique - balance - réfrigération - rôtisserie	10.00 € (avec nettoyage effectué par le déballeur)	10.00 € (avec nettoyage effectué par le déballeur)
Local	Tarif mensuel Location du local MUTIM	500.00 €	500.00 €
Occupation du domaine public	Terrasse / m² (occupation DP saisonnière)	14.50 €	14.50 €
	Droit de voirie pour travaux sur le domaine public	2 €/m² * nbre de jour ou 10 €/jour en cas d'impossibilité de calculer la surface	2 €/m² * nbre de jour ou 10 €/jour en cas d'impossibilité de calculer la surface
	Borne camping-cars le jeton	3.00 €	3.00 €
Cimetière	Concession pleine terre 15 ans	120.00 €	120.00 €
	Concession pleine terre 30 ans	240.00 €	240.00 €
	Concession pleine terre 50 ans	500.00 €	500.00 €
	Columbarium 15 ans	700.00 €	700.00 €
	Columbarium droit d'entrée (dès 2ème urne)	125.00 €	125.00 €
	Cinéraire (0,7 m²) 15 ans	120.00 €	120.00 €
	Cinéraire (0,7 m²) 30 ans	240.00 €	240.00 €
Médiathèque	Abonnement	Gratuité	Gratuité
	Location de Salle	150 € la journée et 80 € la demi-journée	150 € la journée et 80 € la demi-journée
	Tarif pour livre non rendu dans les délais	30 € / Livre non rendu	30 € / Livre non rendu
	Tarif pour DVD non rendu dans les délais	50 € / dvd non rendu	50 € / dvd non rendu
	Connection internet / 1/2 h	Gratuité	Gratuité

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

Manoir de Kergoz	Particulier / week-end	325.00 €	325.00 €
	Particulier / journée supplémentaire	90.00 €	90.00 €
	Réunions entreprises, CE, syndics	55.00 €	55.00 €
	Associations communales et intercommunales si entrée gratuite	Gratuité	Gratuité
	Associations communales et intercommunales si entrée payante		
Tarification intervention services techniques	Défrichage	180.00 €	180.00 €
	Main-d'œuvre 1 h	65.00 €	65.00 €
	Engin mécanique 1 h (en sus de la main-d'œuvre)	50.00 €	50.00 €
	Intervention au titre des pouvoirs de police du maire - Elagage et coupe de végétaux empiétant sur le domaine public 1h	70.00 €	70.00 €
	Travaux en régie sur le patrimoine communal - Main d'œuvre 1h	30.00 €	30.00 €
Location de salles CLC / Usagers Guilvinistes (ménage non inclus)	Animations gratuites : associations loi 1901 GV	Gratuit	Gratuit
	Animations avec entrée payante : associations loi 1901 GV	50 € / jour	50 € / jour
	Stage et Formation	100 € / jour	100 € / jour
	Ecole de la commune (primaire et collège) Toute manifestation	Gratuit	Gratuit
	Entreprises domiciliées au Guilvinec	200 € / jour	200 € / jour
Location de salles CLC Usagers Hors commune (ménage non inclus)	Activités non lucratives : association	100 € / jour	100 € / jour
	Activités lucratives : association	300 € / jour	300 € / jour
	Entreprises	850 € / jour	850 € / jour
Locations de salles CLC – Partenaires à l'année (ménage non inclus)	Activités non lucratives	Gratuit	Gratuit
	Activités lucratives (grande salle)	150 € / par an à raison d'une fois par semaine	150 € / par an à raison d'une fois par semaine
	Activités lucratives (petite salle)	115 € /par an	115 € /par an
	Réunions professionnelles (petite salle)	80 € / réunion	80 € / réunion
Technicien régisseur pour les spectacles ou concert	Pour toute location le nécessitant / réévaluation possible suivant la prestation effectuée	40 € / heure	40 € / heure
Caution pour location du CLC	Eventuelles dégradations	1 000 €	1 000 €
Location de matériel d'animation	Entreprises domiciliées au Guilvinec	300 € / jour	300 € / jour

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

ALSH Ty Malamok Extrascolaire et Périscolaire	Quotient familial CAF (QF) < 650	7 € / journée avec repas	7 € / journée avec repas
		4 € / 1/2 journée avec repas	4 € / 1/2 journée avec repas
		6 € / journée sans repas sur justificatif médical	6 € / journée sans repas sur justificatif médical
	651 < QF < 840	9 € / journée avec repas	9 € / journée avec repas
		5,20 €/ 1/2 journée avec repas	5,20 €/ 1/2 journée avec repas
		8 €/ journée sans repas sur justificatif médical	8 €/ journée sans repas sur justificatif médical
	841 < QF < 1050	11,50 € / journée avec repas	11,50 € / journée avec repas
		7 €/ 1/2 journée avec repas	7 €/ 1/2 journée avec repas
		10.50 € / journée sans repas sur justificatif médical	10.50 € / journée sans repas sur justificatif médical
	1051 < QF < 1260	14 € / journée avec repas	14 € / journée avec repas
		9 € / 1/2 journée avec repas	9 € / 1/2 journée avec repas
		13 € /journée sans repas sur justificatif médical	13 € /journée sans repas sur justificatif médical
	1261 < QF < 1680	16,50 € /journée avec repas	16,50 € /journée avec repas
		11 € / 1/2 journée avec repas	11 € / 1/2 journée avec repas
		15.50 € / journée sans repas sur justificatif médical	15.50 € / journée sans repas sur justificatif médical
	QF > 1680	19 € / journée avec repas	19 € / journée avec repas
		13 € / 1/2 journée avec repas	13 € / 1/2 journée avec repas
		18 € /journée sans repas sur justificatif médical	18 € /journée sans repas sur justificatif médical

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212900724-20251211-DEL2025_090-DE

ALSH Ty Malamok Séjours accessoires	Quotient familial CAF (QF) < 650	14 € /journée avec repas	14 € /journée avec repas
	651 < QF < 840	18 € /journée avec repas	18 € /journée avec repas
	841 < QF < 1050	23 € /journée avec repas	23 € /journée avec repas
	1051 < QF < 1260	28 € /journée avec repas	28 € /journée avec repas
	1261 < QF < 1680	33 € /journée avec repas	33 € /journée avec repas
	QF > 1680	38 € / journée avec repas	38 € / journée avec repas
ALSH Ty Malamok - garderie	Garderie matin ou soir	0.50 €	0.50 €
Cantine scolaire	Quotient familial CAF (QF) < 840	0.65 € / repas	0.65 € / repas
	841 < QF < 1050	1.00€ / repas	1.00€ / repas
	QF > 1051	1.10 € / repas	1.10 € / repas
Garderie Scolaire	Elèves Guilvinistes et non Guilvinistes	Gratuité	Gratuité
Tarification intervention Services ASVP	Assistance Funéraire	25 €	25 €
	Constat de logement vacant	65 €	65 €
	Assistance à Huissier	65 €	65 €

Après avis de la commission des finances, réunie le 5 décembre 2025,

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs présentés ci-dessus pour une application dès le 1er janvier 2026.

Fait au Guilvinec, le 11 décembre 2025

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.leguilvinec.com